

Demande d'aide départementale**Associations sportives****C'hevredigezhioù sport****Saison sportive 2024-2025****Bénéficiaire**

Nom de l'association ou de l'organisme: _____

Adresse du siège social: _____

Adresse administrative: _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Courriel: _____

N° d'enregistrement en préfecture: _____

N° SIRET (à renseigner obligatoirement): _____

Personne à contacter (pour un éventuel complément d'information): _____

☐ M. ☐ Mme Nom: _____

Prénom: _____

Qualité: _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Date limite de dépôt de la demande avec pièces à fournir**AVANT LE 1^{ER} AVRIL 2025****Après cette date, aucune demande d'aide ne sera prise en compte.****Département du Morbihan**

À l'attention de Monsieur le président du Conseil départemental du Morbihan

Direction de l'Éducation, du sport et de la jeunesse

2 rue de Saint-Tropez - CS 82400 - 56009 VANNES CEDEX

Tél. 02 97 54 81 94 - Courriel : education-sport@morbihan.fr

Notice

Projets des associations sportives

Dossier de demande d'aide départementale

Bénéficiaires

Associations sportives morbihannaises comptant un minimum de 50 % de jeunes licenciés et/ou proposant un projet visant à promouvoir la pratique sportive des jeunes et/ou la mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale.

Critères de recevabilité

Projets favorisant la pratique sportive des jeunes ou projets de mutualisation des actions des associations sportives sur un territoire intercommunal.

Exemples d'actions éligibles :

- Actions de promotion des initiatives et engagements des jeunes ;
- Actions de lutte contre les conduites addictives et prévention santé ;
- Actions de promotion (rencontres, découverte de la discipline, animation...) ;
- Actions de mutualisation (déplacements en commun, formations mutualisées...).

Récapitulatif des pièces à fournir

1. Dossier de demande d'aide dûment rempli :

- Présentation de l'action (1 fiche par action) ;
- Budget prévisionnel de l'action (1 budget par action) ;

2. Pièces comptables :

- Budget prévisionnel de l'association ;
- Bilan financier et compte de résultat de l'exercice écoulé ;

3. Autres pièces :

- Compte-rendu d'activités de l'année sportive précédente ;
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale ;
- Relevé d'identité bancaire.

Pour une première demande de subvention auprès du département du Morbihan,

fournir les copies des pièces suivantes :

- Récépissé de déclaration en préfecture ;
- Statuts.

Composition du bureau

Qualité	Nom - Prénom	Coordonnées postales et téléphoniques
Président(e)		
Trésorier(e)		
Secrétaire		

Les effectifs de l'année en cours

Nombre de salariés	Fonction	Total équivalent temps plein

Nombre d'encadrants diplômés : _____

Nombre d'encadrants non diplômés : _____

NOMBRE DE LICENCIÉS	LICENCES SPORTIVES		LICENCES LOISIRS, ÉVÉNEMENTIELS, JOURNALIÈRES, NON-COMPÉTITIVES		TOTAUX
	Jeunes (- de 18 ans)	Adultes (+ de 18 ans)	Jeunes (- de 18 ans)	Adultes (+ de 18 ans)	
Hommes					
Femmes					
Totaux					

Action n° _____ (une fiche par action)

Personne chargée de l'action :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nouvelle action ☐

Renouvellement d'une action ☐

Intitulé de l'action : _____

Description de l'action : _____

Quels sont les objectifs de l'action ?

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Quel est le public visé ? _____

Combien de personnes en seront-elles bénéficiaires ? _____

Quels sont le(s) lieu(x) de réalisation de l'action ? _____

Quelle est la date de mise en œuvre prévue ? _____

Quelle est la durée prévue de l'action ? _____

Quelles sont les actions de mutualisations ? _____

Quels sont les moyens humains mis en œuvre par le comité pour la réalisation de l'action (permanents, encadrants, bénévoles...) ? _____

Quels sont les moyens matériels mis en œuvre par l'association pour la réalisation de l'action ?

Quels sont les partenariats noués à l'occasion de cette action (clubs, collectivités territoriales...) ?

Quelles sont les actions de communication envisagées pour valoriser l'action ? _____

Quels sont les résultats attendus de l'action ? _____

Financement de l'action

Budget prévisionnel (équilibré)

Dépenses		Recettes		Acquises ou en attente
	€	Département du Morbihan	€	
	€		€	
	€		€	
	€		€	
	€		€	
	€		€	
TOTAL	€	TOTAL	€	

Au titre de l'action proposée, l'association sollicite une subvention de _____€

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) _____
agissant en qualité de: _____
Dénomination de l'association: _____

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

Date _____

Signature

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la gestion des dispositifs d'aide adoptés par le conseil départemental du Morbihan

Les données enregistrées sont celles liées au formulaire de demande d'aide départementale ainsi que les informations que vous avez librement fournies. Ces données n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Elles sont destinées aux services instructeurs du Département et conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, modifiée, et au «règlement général sur la protection des données» (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, au délégué à la protection des données - secrétariat général - 2 rue de St Tropez - CS 82400 - 56009 Vannes cedex ou protection-donnees@morbihan.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) 3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex ou sur www.cnil.fr